

# .....LES RENCONTRES DE L'OZP.....

## OZP

Association

Observatoire des zones prioritaires

15 place d'Aligre - 75012 PARIS

06 43 78 69 03

secretariat@association-ozp.net

www.association-ozp.net

n° 86 – mars 2011

## **Le bilan national des RAR : analyses et perspectives**

Compte rendu de la réunion publique du 9 mars 2011

*En janvier 2011 le ministère de l'Education Nationale a enfin publié son bilan des Réseaux Ambition Réussite (les RAR), créés, pour 4 ans, en mars 2006 à la suite des émeutes urbaines de Clichy-sous-Bois. Ce rapport était prêt depuis juin 2010, et l'OZP était intervenu à plusieurs reprises pour demander sa publication, préalable à toute décision sur l'éducation prioritaire.*

*Les auteurs du rapport avaient été invités à présenter ce document lors de cette rencontre. La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) ne les pas autorisés à le faire. Le rapport a donc été présenté par Marc Douaire, président de l'OZP.*

Après cette présentation, Marc Douaire rappelle les observations de l'OZP, qui se félicite de la publication du rapport, de sa tonalité générale, positive pour l'éducation prioritaire, des perspectives qu'il ouvre et qui contrastent avec ce que le ministre a pu dire sur le dispositif, notamment lors du lancement du programme Clair (devenu depuis peu Eclair).

Mais ce rapport laisse des questions importantes sans réponses :

- Quelle reconnaissance institutionnelle pour les personnels ?
- Quel lien avec la politique de la ville et sa géographie ?
- Quelle pérennisation des moyens pour les RAR et quel dispositif d'évaluation ?

Didier Bargas (IGEANR) rappelle ensuite les limites de ce bilan qui repose pour une large part sur du déclaratif (les réponses des réseaux au questionnaire envoyé par la DGESCO).

Lire le bilan des RAR et le communiqué de l'OZP :

<http://www.association-ozp.net/spip.php?article9613>

## **Débat**

Les participants, la plupart professeurs d'appui en RAR ou coordonnateurs d'éducation prioritaire, tous exerçant n Ile-de-France (sauf un), ont échangé des informations sur trois points :

- le renouvellement des contrats de RAR et/ou le passage au programme Eclair ;
- le bilan national des RAR vu du terrain ;
- le problème des remplacements des enseignants en stage et des enseignants absents.

### **1 - Le renouvellement des contrats RAR et/ou le passage dans le programme Eclair**

Dans 2 RAR représentés, le contrat quadriennal est déjà signé depuis plusieurs semaines et le passage en Eclair y a été présenté comme une éventualité.

Dans un autre RAR, qui ne passera pas dans le programme Eclair en raison de l'évolution rapide de sa population scolaire, ce renouvellement, promis, est attendu sans inquiétude.

Dans d'autres RAR, en particulier parisiens, le passage en Eclair a été présenté comme probable. Des réunions de travail ont déjà eu lieu ou sont programmées dans les prochains jours. L'évolution des missions des professeurs d'appui impliquée par ce passage est évoquée par l'administration, mais sans tenir compte de la continuité avec les actions actuelles, en particulier tout ce qui concerne la continuité entre écoles et collèges.

D'autres enfin disent ne rien savoir. Leur principal attend-il la décision académique pour en parler ou ne sait-il encore rien ?

Un principal en RRS dit que son collège a été incité à présenter sa candidature au programme Eclair.

Une chargée de mission de l'académie de Versailles apporte une information importante : en cas de passage dans le programme Eclair, les préfets des études ne se substituent aux professeurs d'appui, mais s'ajoutent à ceux-ci. Les fiches de postes décrivent bien des fonctions distinctes.

### **2) Le bilan national des RAR vu du terrain**

Des coordonnateurs témoignent de l'importance du travail que leur a demandé le bilan qu'ils ont effectué dans leur réseau. Au final, le contenu du rapport leur apparaît plutôt pauvre. Ils se réjouissent cependant de la tonalité positive et de la reconnaissance de la qualité de leur engagement. Ils remarquent cependant que le coordonnateur, ou « secrétaire du comité exécutif », est « le grand absent » de ce rapport.

Ils regrettent aussi l'absence de perspectives pour la poursuite de leurs missions.

### **3) Les suppressions d'emplois et le désastre des remplacements non assurés**

Les RAR et aussi les RRS (du moins ceux représentés) ont été épargnés jusqu'à présent par les suppressions de postes. Et pourtant, ils subissent aussi les conséquences de cette politique gouvernementale. La diminution du nombre d'emplois de remplacement (TZR) est partiellement compensée par des crédits permettant de rémunérer des remplaçants contractuels, le plus souvent des retraités ou des étudiants.

Le problème est que ces personnels refusent de venir ou de rester dans des établissements trop difficiles : ainsi, dans tel collège, un poste de professeur d'Allemand, créé pour attirer ou garder de « bons » élèves, n'a pratiquement pas été occupé depuis la rentrée. Ailleurs, un poste de professeur de Français en 6<sup>ème</sup> n'a été pourvu que par intermittence, cette situation ruinant tout le travail entrepris sur la maîtrise de la langue en continuité avec l'école.

La présence de professeurs stagiaires, qui doivent s'absenter pour des journées ou des semaines de formation, aggrave encore le problème, « surtout s'ils craquent ». A cela s'ajoute, selon une coordinatrice, que ces collèges en difficulté traînent « comme des boulets » des professeurs eux-mêmes en grande difficulté.

Une directrice d'école témoigne : depuis la rentrée, les enseignants absents n'ont jamais été remplacés.

Ailleurs, l'assèchement de la brigade départementale de remplaçants pour stage empêche de réunir ensemble les enseignants des écoles et des collèges.

Cette carence grave des remplacements, connue et mal ressentie par les familles, accentue encore l'évitement des collèges en RAR. Une coordinatrice estime que les RAR devraient être prioritaires pour les remplacements.

Dans un domaine voisin, la perspective d'une multiplication, à la prochaine rentrée, des emplois partagés entre plusieurs collèges rendra difficile l'organisation du travail avec les collègues, en particulier avec ceux des écoles.

Parmi les autres interventions, on notera l'étonnement d'une directrice d'école affectée en RAR à la rentrée devant la multiplicité et la « complexité » des dispositifs proposés et sa déception de s'apercevoir que « derrière ces mots, il n'y a souvent pas grand chose », (même si elle ne veut pas juger trop vite).

Un coordonnateur de Seine-et-Marne souligne que les écoles de son RAR, y compris les écoles maternelles, bénéficient des moyens du RAR et de leur appartenance à un réseau.

Certains RAR représentés connaissent depuis l'assouplissement de la carte scolaire une baisse importante des effectifs : dans tel collège ce sont 50% des élèves de CM2 des écoles du RAR qui évitent l'établissement.

Le RAR de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) a endigué cet évitement, en partie grâce aux moyens attribués pour les actions culturelles et sportives.

*Compte rendu rédigé par Francois-Régis Guillaume .*

Cette rencontre a montré la profonde incertitude dans laquelle est plongée la plupart des acteurs de RAR et aussi de RRS sur ce que sera leur mission dans quelques mois. L'entrée de certains RAR et RRS dans le programme CLAIR est en train de se décider. Des contrats de RAR se renouvellent. Des RRS perdent leurs moyens.

L'OZP souhaite recevoir des informations sur ce qui se passe dans les académies, en particulier hors de l'Ile-de-France. Même si le passage en Eclair n'est encore qu'une éventualité ou même si tout se présente bien, dites-le nous.

Vous pouvez communiquer soit par un commentaire forum déposé en bas de cet article de compte rendu (cliquer sur l'icône à droite de l'indication « Commentaires »), soit par un mail au secrétariat de l'OZP, qui garantit l'anonymat : [secretariat@association-ozp.net](mailto:secretariat@association-ozp.net)